LA NOUVELLE NOMENCLATURE NAF 2025

PAS-À-PAS : VÉRIFICATION DE VOTRE FUTUR CODE NAF/APE ET ÉVENTUELLE DEMANDE DE MODIFICATIONS

Qu'est-ce que la NAF et le code APE ?

La **Nomenclature des activités françaises (NAF)** catégorise les activités économiques et leur donne des codes par secteur d'activité. Dans ce sens, chaque entreprise se voit attribuer un code correspondant à l'**Activité principale exercée (APE)** parmi les différents codes NAF qui pourraient lui être attribués, si l'entreprise exerce plusieurs activités.
Ce code, géré et attribué par l'INSEE, est avant tout à usage statistique, même si d'autres entités, comme les administrations, peuvent s'en servir autrement (par exemple pour l'attribution de fonds de solidarité par l'État pendant la crise sanitaire du Covid-19). Il est toutefois important de savoir que le code NAF « ne saurait suffire à créer des droits ou des obligations en faveur ou à charge » des administrations, comme l'indique l'article 5 du décret n° 2007-1888 du 26 décembre 2007.

Pourquoi un nouveau code NAF/APE pour la conservation-restauration ?

L'ancienne nomenclature ne comportait pas de code NAF/APE dans lequel la conservation-restauration s'insérait pertinemment. De ce fait, nos entreprises se retrouvaient catégorisées sous plusieurs dizaines de codes différents, parfois un peu fantaisistes.
En vue de la révision de la nomenclature des activités économiques au niveau mondial, européen, et français, l'ECCO et la FFCR ont œuvré à ce qu'un code dans lequel pourrait s'insérer notre activité soit créé : il s'agit du **code 91.30Y** dont l'intitulé est « Conservation, restauration et autres activités de soutien pour la préservation du patrimoine culturel ».
La nouvelle nomenclature des activités françaises est donc en cours de mise à jour pour refléter les différents changements. La nouvelle NAF a été validée en 2025 et s'appelle par conséquent « NAF 2025 ».
Attention, elle ne prendra effet que le 1er janvier 2027 !

Le code **NAF/APE 2025 « 91.30Y - Conservation, restauration et autres activités de soutien pour la préservation du patrimoine culturel »** regroupe pour la première fois l'ensemble des activités de conservation-restauration, ainsi que les activités associées (restauration au sens traditionnel, conservation préventive, etc.). Ce nouveau code devrait permettre une meilleure visibilité de nos activités à l'échelle nationale, européenne, et internationale, et devrait permettre pour la première fois à l'INSEE de dégager des statistiques sur notre secteur d'activité.

Il est donc particulièrement important que <u>toutes nos entreprises se regroupent sous ce code NAF</u> !

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CONSERVATEURS-RESTAURATEURS
SIÈGE SOCIAL | 5 BIS RUE DU LOUVRE | 75001 PARIS
CORRESPONDANCE | 21 RUE D'ANNAM | 75020 PARIS
T. 06 95 20 25 02 | WWW.FFCR.FR | CONTACT@FFCR.FR

FFCR

Comment vérifier que c'est bien le code NAF 91.30Y qui vous a été attribué pour la NAF 2025 ?

L'année 2026 est une année de transition qui sert au fléchage du **nouveau code NAF/APE attribué, à effet du 1er janvier 2027.**

D'ici là, il vous est possible de vérifier si votre entreprise a bien été identifiée par l'INSEE comme relevant du code NAF 91.30Y.

Nous vous invitons à vous rendre sur https://sirene.gouv.fr/. Après avoir entré votre numéro SIRENE, vous devriez voir apparaître les informations suivantes : votre code NAF/APE actuel, ainsi que votre nouveau code NAF/APE 2025.

Si le code APE NAF 2025 est le « 91.30Y », vous n'avez pas de démarche supplémentaire à effectuer. Exemple :

Code APE actuel	Libellé actuel	Code APE NAF 2025	Libellé 2025
72.20Z	Recherche-développement en sciences humaines et sociales	91.30Y	Conservation restauration et autres activités de soutien pour la préservation du patrimoine culturel

Cependant, si un autre code APE NAF 2025 apparaît, vous pouvez faire une demande de changement dès maintenant. Exemple :

Code APE actuel	Libellé actuel	Code APE NAF 2025	Libellé 2025
91.02Z	Gestion des musées	91.21Y	Activités des musées et collections

Comment faire une demande de changement ?

Nous vous conseillons de faire votre demande dès maintenant, même si le changement ne prendra effet qu'au 1er janvier 2027. Pour ce faire, faites défiler la page vers le bas, jusqu'à apercevoir le bouton « **mettre à jour votre activité actuelle** ».

Mettre à jour votre activité actuelle

Vous allez être redirigé.e vers la page de l'INSEE « **Demander la modification du code APE** ». Faites de nouveau défiler la page vers le bas, **jusqu'à arriver au lien vers le formulaire de demande de changement de code APE « Accéder au formulaire pour déposer votre demande en joignant les pièces justificatives »**. Cliquez dessus pour ouvrir le formulaire.

IMPORTANT : avant d'envoyer votre demande de révision du code APE, merci de lire le paragraphe d'informations ci-dessous

Accéder au formulaire pour déposer votre demande en joignant les pièces justificatives. ⇐

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CONSERVATEURS-RESTAURATEURS
SIÈGE SOCIAL | 5 BIS RUE DU LOUVRE | 75001 PARIS
CORRESPONDANCE | 21 RUE D'ANNAM | 75020 PARIS
T. 06 95 20 25 02 | WWW.FFCR.FR | CONTACT@FFCR.FR

FFCR

À vous de remplir ce formulaire avec les informations de votre entreprise. Si vous le souhaitez, vous pouvez utiliser ce message type que la FFCR vous propose, pour motiver votre demande.

Message type - demande de changement de code NAF à l'INSEE :

Bonjour,

Le code NAF [INSÉRER VOTRE CODE NAF ACTUEL] m'avait été attribué faute de mieux lors de la création de mon entreprise. En effet, aucun code APE propre à mon secteur d'activité n'existait. Mon activité consiste à conserver et à restaurer des biens culturels, œuvres ou objets d'art de collections muséales ou autres.

Dans le cadre de la révision de la Nomenclature des activités françaises (NAF 2025), un code qui englobe mon activité, la conservation-restauration des biens culturels, a été créé : le 91.30Y, « conservation, restauration et autres activités de soutien pour la préservation du patrimoine culturel ». La Fédération française des conservateurs-restaurateurs (FFCR) a d'ailleurs été en contact avec l'INSEE pour discuter de la création de ce code, et faciliter la transition vers la nouvelle nomenclature. Pouvez-vous effectuer le changement ?

Bien à vous,

[VOTRE SIGNATURE].

À noter :

- Il est possible que l'on vous demande la chose suivante : « *Cependant pour valider la rectification, nous avons besoin du formulaire (« récapitulatif ») à télécharger sur le site Consultation et rectification du code APE 2025* ***https://sirene.gouv.fr/*** *et non sur le site* ***insee.fr*** *d'où provient le document que vous nous avez transmis.* ». Ce formulaire n'existant vraisemblablement pas sur le site indiqué, vous pouvez leur fournir un avis de situation SIRENE, il semble que cela fonctionne.

- Si votre demande est acceptée, on vous indiquera « *Faisant suite à votre demande, la modification du code APE a été traitée ce jour. Vous pourrez obtenir un avis de situation avec le nouveau code, dès demain sur le site de l'INSEE :* ***https://avis-situation-sirene.insee.fr/*** »

Ne vous inquiétez pas, le code NAF qui apparaîtra sur votre avis de situation sera le 90.30A. C'est normal, c'est désormais votre code NAF, qui deviendra le 91.30Y le 1er janvier 2027.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CONSERVATEURS-RESTAURATEURS
SIÈGE SOCIAL | 5 BIS RUE DU LOUVRE | 75001 PARIS
CORRESPONDANCE | 21 RUE D'ANNAM | 75020 PARIS
T. 06 95 20 25 02 | WWW.FFCR.FR | CONTACT@FFCR.FR

FFCR